[illegible] DE PASSAGE.

[illegible] DE PASSAGE.

[illegible] six mois d'avec [illegible] ne sera arrêté, à moins que les ar[illegible] moins que celui qui voudra [illegible] n'en ait fait connaître son in[illegible] DE L'ABEILLE, huit jours [illegible] du présent courant.

[illegible] ANGLAIS ET EN FRANCAIS, [illegible] par carré de chaque langue pour le [illegible] 50 cents pour les insertions subsé[illegible] LIGNES, ou moins.

[illegible] dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, [illegible] jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux [illegible] envoyés.

[illegible] dans les campagnes ne s'en [illegible] qu'on mendique quelqu'un en ville chargé de payer [illegible] ment. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le contraire, elles resteront à la poste.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur **ANDREW JACKSON**, ayant la chambre en haut, mesurant 100 tonneaux, tirant peu [illegible] d'excellents aménagements pour les passagers. C'est un bateau de premier ordre. On le vendra à des termes accommodants, s'adresser à

TIERNAN, CUDDY & Co,
encoig. Gravier & Tchoupitoulas

Paquets réguliers de la Nouvelle-Orléans à St. Martinville, par les bateaux à vapeur **TRANSPORT & EXPERIMENT.**

Le TRANSPORT, capitaine E. Patterson, partira de la Nouvelle-Orléans pour se rendre à Plaquemine, tous les samedis à midi, et de Plaquemine pour se rendre à la Nouvelle-Orléans tous les mardis après avoir échangé ses passagers avec le bateau à vapeur **EXPERIMENT**, qui arrivera de St. Martinville au village Sauvage tous les lundis, et repartira pour St. Martinville.

Ces bateaux sont pourvus d'un entrepôt pour recevoir les marchandises au village Sauvage, et d'une personne de confiance pour y surveiller. Le Transport n'allant pas plus loin qu'à Plaquemine, pourra en cas de mauvais tems, attendre pour débarquer le fret qui sera mis à son bord.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou

(21 déc) DOUMEING & FUSELIER.

POUR BORDEAUX.

Le navire français **L'ECHARIS**, capitaine Moissin, partira pour le départ, le 12 courant fixe. S'adresser pour les conditions du passage, au capitaine à bord, ou à

OSMIN BIGOURDAN,
6 fév rue Toulouse, No. 23

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain **GENERAL SANTA-ANNA** ou **BELLO INDIO**, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Les marchandises transportées par le dit brick jouiront du privilège du pavillon national de 20 pour cent sur les droits. Pour le complètement du fret, comme pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
5 fév rue Toulouse, No. 27

POUR MARSEILLE. (passage seulement.)

Le navire fin voilier **VILLE DE MARSEILLE**, capitaine Alleyre, ayant son chargement engagé, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à JULES LE BLANC,
5 fév No. 103, rue Royale

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **LOIRE**, capitaine Boulanger, recevra à bord, 150 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret et passage, s'adresser à JULES LE BLANC,
5 fév rue Royale, No. 103

POUR TAMPICO.

La goëlette **TALBOT JONES**, (construction de Baltimore,) doublée et chevillée en cuivre, capitaine Berry, de 89 tonneaux, portant 500 barils, elle est excellente sous tous les rapports. Pour fret ou passage, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co.
31 janv

POUR LIVERPOOL.

Le **TALLAHASSEE**, capitaine Glover, maintenant à la Presse-à-coton d'en haut, peut prendre 250 à 300 balles de coton. S'adresser à

BENJ. BOOTH & Co.
29 jan

POUR MATAMORAS (dimanche, 2 février.)

La goëlette fin voilière **PEARL**, a besoin de 20 tonneaux pour compléter son chargement et pourra prendre quelques passagers, ayant de beaux emménagements. S'adresser au capitaine à bord, ou à

CARRIERE & BORDUZAT,
27 jan rue St. Louis, No. 11

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol **TRES-AMIGOS**, partira sous peu, ayant une grande partie de son chargement engagée. Pour le reste ou pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à

COURVAL, ACEBO & CO.
2 jan

A FRETER.

Le brick de première classe **GARNET**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Burgess, du port d'environ 194 tonneaux, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau, No. 18.

17 jan I. OGDEN & CO.

POUR TAMPICO.

La goëlette **LEONARD**, capitaine Ramon Palomo, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

14 jan TUYES & CO.

A VENDRE OU A FRETER.

La barque **LOUISA**, doublée et chevillée en cuivre, (construction de Baltimore,) capitaine Myers, du port d'environ 368 tonneaux, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,
13 jan 117, rue Royale.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **GROTON**, capitaine R. Baker, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à

FR. PERRET & GALLY,
5 janv rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL.

Le navire américain **SENATOR**, capitaine Wm. Stacey, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 150 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 63, ou à

TIERNAN, CUDDY & CO.
6 jan encoig. Gravier & Tchoupitoulas.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de 1re. classe le **HEROLD**, capitaine Hull, a besoin d'environ 400 barils pour compléter son chargement et partira sous peu, s'adresser à

I. OGDEN & CO,
4 jan rue du Canal, No. 72.

POUR LE HAVRE.

Le fin voilier navire **A. I. GULNARE**, capit. Watt, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de frêt ou passage avec d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

TIERNAN & CUDDY,
4 jan encoig. Gravier & Tchoupitoulas.

POUR LA MOBILE.

La goëlette **PROTECTION**, capitaine Long, est maintenant en chargement sur la Levée, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

28 déc Thos. TOBY & CO.

Le soussigné ayant transporté son magasin, No. 95, rue de Chartres, encoignure Conti, donne avis à ses amis et au public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du nord, un assortiment complet d'Horlogerie et de Bijouterie, qu'il vendra à des prix modérés ; tel que, Pendules avec ou sans musique; Vases à fleur; Chandeliers dorés et plaqués, Boîtes à musique, diverses grandeurs; patente Level en or et en argent; Montres Lépine do. Boucles d'Oreille corraille, camées, perles fines et autres; Bouton, Epinglesat Bagues, do. Boucles de Bretelles en or et en argent; Lunettes do. Bez, do. Tabatières, do. Couverts à filet en argent et plaqué; Timbales do. Poignards, do. ornements maçonniques; Porte Mèches; longues Vues; belles Gravures encadrées; et Glaces françaises assorties de grandeurs.

Il continue comme précédemment à repeser les pendules et les montres et achète les matières d'or et d'argent.

5 fév—6,2pd ROCQUET.

AUX ENTREPRENEURS.

Les soussignés agents du moulin à scie à vapeur de M. P. Cousin, à Bonfouca sont prêts à recevoir des ordres pour toute espèce de bois de charpente de pin et de [illegible] Les personnes qui auront des ordres à faire exécuter trouveront de leur avantage de s'adresser aux soussignés.

C. GUESNARD & ALPUENTE.
[illegible]—4,8j au bassin Carondelet.

CAFE—340 sacs café de Rio, 1re. qualité.
30 do. Piment,
[illegible] petits raisins de Zante,
[illegible] bottes têtes de mort,
[illegible] rames papier de paille brouillard,
50 barils vieux Whiskey rectifié,
15 barriques Vin Rouge, le tout en magasin et à vendre par

TIERNAN, CUDDY & CO,
12 fév encoig. Gravier & Tchoupitoulas

BOITES FRANCAISES.

Il vient de recevoir de nouveau un assortiment de boîtes [illegible] à vendre à son marché par douzaine ou [illegible]

J. C. MYER,
Rue de la Vieille-Levée, près des Magasins Bleus, No. 46. 12 fév

BOUTEILLES A BIERE—30 grosses de bouteilles [illegible] de Bremen, en bon état et à vendre par

TIERNAN CUDDY & Co.
12 fév

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu le samedi, 18 février courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La belle maison de trois appartements, avec galerie et cabinets, située au faubourg de l'Annonciation, rue des Acanthes, entre les rues Richard et St. Jean Baptiste, sur un terrain de 32 pieds de face et 126 pieds de profondeur, (mesure française). Il y a aussi sur le dit terrain, cuisine, chambres à domestiques, latrines &c.

Conditions : $15 comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant A. Mazureau, not. public. 14 fév

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Jeudi prochain, 29 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi précis, il sera vendu,

Un Terrain et une Maison situés au nouveau faubourg Marigny, dans la rue de l'Union, entre les rues Bons-Enfants et Annette, et touchant l'encoignure de la rue des Bons Enfants. Le terrain mesure 30 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, la maison est composée de deux appartemens, briquetés entre poteaux, cheminée double, galerie et deux cabinets, le tout presque neuf, il y a aussi une cuisine en bois composée de deux appartemens, le terrain est très élevé.

Conditions : 6 & 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à paiement limit.

L'acte de vente sera passé par devant Jh. Cuvillier, aux frais de l'acquéreur. 14 fév.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu, le samedi 22 février 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La belle maison et le terrain No. 348, à l'encoignure des rues Royale et Hôpital, le terrain mesure 46 pieds 10 pouces de face, sur la rue Royale et 96 pieds de profondeur, sur la rue de l'Hôpital, la cour est pavée en briques, écurie, remise, &c. Le tout en bon état et très bien distribué.

Aussi : Le terrain voisin, mesurant 23 pieds de face, rue de l'Hôpital, sur 74 pieds 4 pouces de profondeur. Il y a sur ce terrain une maison de briques, de 4 chambres, 1 écurie, 1 remise &c. Le tout couvert en ardoises.

Aussi : Un terrain dans le faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Victoire et Marigny, ayant 60 pieds de face sur la rue Victoire, et 60 pieds de face et de profondeur sur la rue Marigny, sur lequel terrain il y a une maison bâtie en briques entre poteaux, et couverte en bardeaux, divisée en 6 appartements, une galerie, 3 cabinets, 2 cuisines, porte-cochère, &c.

Aussi : 23 esclaves de l'un et de l'autre sexe; parmi lesquels se trouvent des bons tonneliers, des charretiers, des cochers, des cuisiniers, des forgerons, des paveurs, des blanchisseuses, des repasseuses, des couturières, &c. Les qualités de chacune des susdits esclaves seront publiées sur des petites affiches avant et au moment de la vente.

Conditions pour maisons et terrains. 1 et 2 ans de crédit; les acquéreurs des maisons et des terrains pourront prolonger les paiements un an de plus, en payant 10 pour cent d'intérêt par an.

Pour les esclaves, 1 an de crédit, le tout payable en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Aussi : 13 actions sur le capital de la Presse à Coton de la Levée.

Les conditions seront publiées au moment de la vente.

8 février

VENTES PAR LE MARSHAL.

Edward Hinds vs. G. W. Garvin.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 20 février courant, à 4 heures de l'après-midi, en mon bureau, rue Condé, vis-à-vis la rue Madison, divers articles de grocerie, 16 tableaux, 2 miroirs, 12 carafes et des verres, un poile et ses tuyaux, ustensiles de cuisine, tables &c. Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions ; Comptant.

10 fév B. BEAUREGARD, marshal.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, le mardi 4 mars 1834, à midi,

La goëlette **SABINE**, ses agrès et apparaux, saisie à la poursuite de H. Spearing.

Conditions : Comptant.

1 fév B. BEAUREGARD, marshal.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Chs. Gayarré, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente le lundi, 3 mars prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St Louis et Chartres, l'esclave nommée Annette, agée d'environ 20 ans, saisie dans l'affaire de N. M. Richer.

30 jan B. BEAUREGARD, marshal.

Warren L. Burgess vs. le bateau à vapeur Creole et les propriétaires d'icelui.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le lundi, 3 mars, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St-Louis et Chartres, le bateau à vapeur Créole, ses apparaux et meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

30 jan B. BEAUREGARD, marshal.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente le mercredi, 19 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain lot de terre désigné par le No. 18, situé sur le côté gauche du chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de face sur le dit chemin, sur 180 pieds de profondeur, saisi à la poursuite de J. B. Casenave.

17 jan B. BEAUREGARD, marshal

Succession de Daniel Townsend.

PAROISSE D'ORLEANS—COUR DES PREUVES.

Succession de Frédéric Lalande, alias Delallande—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, la dite exécutrice testamentaire déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité, et les raisons pour lesquelles la succession et les héritiers de feu Robert Townsend son ex-exécuteur, ne seraient pas aussi déchargés de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour.

15 fév W. F. C. DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Attendu que George Washington Harby a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Raphaël Bell, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.

13 fév W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Succession de Israel Vanprang. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Asher Phillips, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité, et son cautionnement annulé.

Par ordre de la cour.

14 fév W. F. C. DUPLESSIS, register.

Le soussigné offre à vendre son fonds de Boutique d'armurier à un prix modéré. Les personnes qui ont des armes chez lui sont invitées de les retirer de suite, et celles qui lui doivent de solder leur compte immédiatement.

3 fév—15 PIERRE LAMBERT.

REGU de Paris, 5 caisses de véritable remède de Leroy, et à vendre à prix réduits par

3 fév H. BONNABEL & FRERES.

En débarquement du navire Ohio, de Boston, et à vendre par les soussignés, 100 caisses sel raffiné de Pembroke, pour la table.

T. NICOLET & Co,
29 jan rue Toulouse, No. 30

FORGE ET SERRURERIE
EN TOUS GENRES, POUR LES SONNETTES.
Rue St. Philippe, No. 112, entre les rues Bourbon & Dauphine.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il vient d'établir son attelier à la susdite adresse où il se propose d'exécuter tous les genres d'ouvrages, qu'il lui seront adressés dans sa partie Balcons de tous dessins; Grilles de porte et d'entourage, de place ou de tombeau; Rampe d'escalier, Paratonnère à girouette, orné et ordinaire; Mécanique et haute Serrurerie d'appartements, pose des sonnettes à l'instar de Paris et à garantie. MM. les entrepreneurs trouveront chez lui dextérité et perfection dans tous les ouvrages qu'ils voudront bien soumettre au soin de leur serviteur.

24 jan—15 L. LEROUX.

MAGASIN DE VOITURES.
Rue de la Douane, Nos. 12 et 14.

Le soussigné a en magasin et vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet assortiment de voiture, qu'il offre à vendre à des prix raisonnables pour du comptant, ou pour de bons billets.

29 jan M. WALTON.

NOUVELLEMENT arrivés—Vins de Bourgogne supérieurs; do. do. do. de Champagne, do. de l'Hermitage, Sauternes, do. doux de Bergerac; Lyon, Frontignan; Liqueurs superfines; Cognac et Genièvre de 1re. qualité; Bretbolles, Pistolet, Prunes, Nougat, Fruits cristallisés, raisins verts, &c, et un assortiment complet d'épiceries à vendre par

J. E. LOREILHE,
12 fév encoig. Bourbon & Douane.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu le mardi, 25 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La belle maison à l'encoignure des rues Royale et Hôpital, No. 348, mesurant 46 pieds, 10 pouces face à la rue Royale, sur 96 pieds face à la rue de l'Hôpital, sur lequel il se trouve écurie, remise et la cour briquetée en briques du nord.

Le Lot à côté mesurant 28 pieds face à la rue de l'Hôpital sur 74 pieds 4 pouces de profondeur, sur lequel il se trouve une écurie de 15 pieds, une remise de 15 pieds, et une maison bâtie en briques de 4 appartements; toutes les bâtisses ci-dessus couvertes en ardoise.

Un Terrain dans le faubourg Marigny, encoignure Victoire et Marigny, mesurant soixante pieds sur chaque face sur lequel est une maison briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, 6 appartements, 1 galerie, 3 cabinets, 2 portes de cour, 2 cuisines, &c.

Aussi : 22 Esclaves des deux sexes, parmi lesquels se trouve un bon tonnelier, des druymans, cochers, cuisiniers, forgerons, paveurs, blanchisseuses, repasseuses couturières, &c. Les talens de chacun seront désignés avec les noms au moment de la vente dans de petites affiches.

Conditions : pour les propriétés à comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les esclaves, un an de crédit, billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Plus : 13 actions de la Presse à Coton de la Levée.

Conditions : au moment de la vente. 29 jan

PAR HEWLETT & BRIGHT.

FAILLITE de J. Prendergast.—Par ordre du syndic, dans cette affaire—Il sera vendu le 28 février, à midi, à la Bourse, la négresse Sophia, âgée d'environ 22 ans, domestique de maison, elle est affectée d'une cataracte, et ne jouit pas d'une bonne santé.

Conditions : 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Boswell, not. public, aux frais de l'acquéreur. 27 jan

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu le 18 février, à midi, à la Bourse Hewlett, à la folle enchère de M. Charles McMillen, avocat qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 31 décembre, du même objet par la même enchère pour la somme de 5000 piastres, 2 Terrains de 120 pieds de face aux rues Apollo et Euterpe, (faubourg Annonciation) avec toutes les bâtisses qui se trouvent dessus, à l'encoignure est une maison de maître bâtie depuis peu, briquetée entre poteaux, cour carrelée, cuisine, puits en briques, magasin en bois, latrines, pigeonnier. L'autre maison est en bois, bâtie récemment, puits en briques, magasin en bois, latrines. Le terrain est bon, et les banquettes sont très élevées. Il s'y trouve des orangers et d'autres arbres. Le propriétaire invite les acquéreurs à visiter cette belle propriété, pour pouvoir l'apprécier. S'adresser sur les lieux, ou à l'encoignure des rues Bourgogne et St. Louis, No. 127. La propriété est située dans l'ilet après M. Babcock.

Conditions : 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 jan

PAR H J DOMINGON.

Il sera vendu vendredi, 21 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves suivants, appartenant à la succession de Victorine Boutin, f. c. l. savoir :

Sophie, négresse âgée d'environ 28 ans, faisant passablement la cuisine pour un petit ménage.

Eloïse, sa fille mulâtresse âgée d'environ, 11 ans, domestique de maison.

Sarah, négresse âgée d'environ 18 ans, do.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Chs. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 jan

PAR TRICOU & CANONGE.

Il sera vendu le mardi, 25 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse d'Orléans, les biens ci-après, dépendant de la communauté qui a existé entre Jean Edouard Maurinne et feue Marie Perdomo, son épouse.

No. 1. 1°. Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, rue St. Paul, ayant mesure française, 34 pieds de face à la dite rue St. Paul, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la maison en bois qui s'y trouve construite et ses dépendances.

No. 2. 2°. Un autre lot de terre attenant au précédent ayant 26 pieds de face à la dite rue St. Paul, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la portion de bâtisse en bois qui s'y trouve construite.

No. 3. 3°. Un autre lot de terre, attenant au précédent par le fond, ayant 30 pieds de face à la rue Perdido dite Girond, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la portion de bâtisse en bois qui s'y trouve construite.

No. 4. 4° Et un autre lot de terre attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue Perdido dite Girond, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la maison en bois qui s'y trouvent construite, le tout mesure française.

Conditions : Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de terme, en billets endossés à satisfaction & hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés devant Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 jan

PAR TRICOU & CANONGE.

TERRAINS DE VALEUR POUR BATIR.

Il sera vendu le lendemain prochain, à midi, au café de la Bourse, les propriétés suivantes à moins qu'il n'en soit disposé auparavant à l'amiable.

5 terrains à l'encoignure des rues Magasins et Orangers. Les Nos. 9, 10 et 11 mesurant 27 pieds chaque sur la rue des Magasins, sur 100 pieds de profondeur.

Le No. 12, lot d'encoignure ayant 26 pieds sur 100.

Le No. 13, attenant aux lots ci-dessus, ayant 27 pieds sur la rue des Orangers, sur 107 de profondeur.

5 terrains—Nos. 31, 32, 34 et 35 dans la belle partie de la ville qu'on appelle ilet Walden. Cette propriété est si bien connue qu'il n'est pas nécessaire d'en donner d'autres descriptions. Les terrains mesurent chacun 29 pieds de face sur 120 pieds 10 pouces de profondeur.

Un terrain sur la rue des Colysée ou du Camp, mesurant 37 pieds 3 pouces et 4 lignes sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, 140 pieds 2 pouces sur la ligne de l'autre côté laquelle augmentation de profondeur a une largeur sur la derrière de 10 pieds 7 pouces donnant au dit terrain une figure hexagone.

Un lot sur la rue des magasins ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur 191 pieds 9 pouces 7 lignes et s'étend sur le derrière de la partie hexagone du terrain sur la rue du Camp, fesant des deux terrains une situation très convenable pour une manufacture.

Un terrain sur la rue Poydras entre les rues du Camp et St-Charles, mesurant 28 pieds sur 62 pieds 8 pouces 5 huitièmes; ce lot a une bâtisse sur le devant avec une cuisine en briques à deux étages sur le derrière, et il a aussi l'usage en commun d'une allée de 5 pieds du côté de l'est.

Conditions:—Pour les terrains sur les rues des Magasins et du Camp, 6 et 12 mois pour moitié du prix d'achat, la balance à 1 et 2 ans. Pour le terrain sur la rue Poydras, 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 jan

PAR H. J. DOMINGON.

SAMEDI, 1er. mars, à midi, à la Bourse, il sera vendu, un Terrain fesant face à la rue Dauphine, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, de 34 pieds, 6 pouces de face, sur 66 pieds 1 pouce de profondeur, mesure française, avec les bâtisses qui s'y trouvent, savoir : une maison en briques bâtie en 1832, ayant 32 pieds 6 pouces de face, une cuisine à étage, aussi en briques de 34 pieds 6 pouces de face, divisée en plusieurs chambres avec cheminées, la cour est pavée, &c. Le tout est fort bien arrangé.

Conditions : $500 comptant, le résidu à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque. L'acte de vente sera passé en l'étude de M. L. Féraud, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er. février

PAR H. DOMINGON & HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu samedi, 15 février, à midi, à la Bourse, cette propriété de belle valeur, appartenant à M. Azéreti, et située à l'encoignure des rues de la Levée et Esplanade, faisant face à la place Jackson. De plus, la maison et le terrain adjoignant la première, faisant aussi face à la place Jackson. Ces propriétés sont si bien connues qu'il est inutile d'en donner la description. Les plans sont exposés à la Bouse.

Conditions : 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 31 jan

M. PLAIX, docteur médecin de la faculté de Paris, chirurgien accoucheur, membre de plusieurs Sociétés Savantes, récemment arrivé de Paris, où il a exercé sa profession pendant plusieurs années, a l'honneur d'offrir ses services au public. Une expérience de près de douze ans, son exactitude et son empressement auprès de ses malades, lui concilieront, il espère, la confiance publique.

Les familles malheureuses trouveront en lui une disposition constante à leur prodiguer ses soins. Sa demeure est rue Dumaine, No. 74. 24 janv

$25 DE RECOMPENSE.

EST parti marron de la raffinerie de la Louisiane, le nègre **JACQUES**, domestique et cocher, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces anglaises, parlant l'anglais et [illegible] il a une plaie à la jambe [illegible] il était sur lui un pantalon [illegible] chapeau. S'adresser à MM.

28 déc FORSTALL & CO.

SEL—1500 sacs de Sel à bord du navire Lord Cochrane, en vente chez

[illegible] jan B. BOOTH & Co.

On demande une bonne NOURRICE, on donnerait la préférence à une qui n'aurait pas d'enfant. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 jan

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments.—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu mardi, 4 mars prochain, à midi, à la Bourse, pour compte de la succession de feu P. B. Penny, les terrains ci-après désignés, savoir :

1°. Terrains situés au faubourg Livaudais, au-dessus de cette ville et désignés par les lettres K. L. M. N. O. sur le plan du dit faubourg, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, successeur de G. R. Stringer. Les dits terrains attenant l'un à l'autre, et formant le bloc compris entre les rues Second, Third et Levée, et le fleuve Mississipi; le tout mesurant 199 pieds 10 pouces de face à la rue Second, 225 pieds de face à la rue Third, 225 pieds 5 pouces de face à la rue de la Levée et 225 pieds de face au fleuve, ensemble les droits de battage.

Conditions : $2842, 63 comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

2°. Trois ILETS au faubourg Livaudais, désignés sur le plan ci-dessus mentionné, par les Nos. 117, 149 et 150. L'Ilet No. 117 est borné par les rues Seventh, Eighth, Apollo et Bacchus, et mesure 300 pieds de face à la rue Seventh, 300 pieds de face à la rue Eighth, 250 pieds de face à la rue Apollo et 250 pieds de face à la rue Bacchus. L'Ilet No. 149 est borné par les rues St. David, Seventh, St. Patrick et la propriété de M. Lassis; et mesure 185 pieds de face à la rue St. David, 300 pieds de face à la rue Seventh et 214 pieds de face à la rue St. Patrick. L'Ilet No. 150 est borné par les rues Sixth, Seventh, St. Patrick et St. David, et mesure 300 pieds de face à la rue Sixth, 300 pieds de face à la rue Seventh, 250 pieds de face à la rue St. Patrick et 250 pieds de face à la rue St. David.

Conditions ; Ces trois ilets seront vendus en bloc, payables $372 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

3°. Trois Terrains situés au faubourg des Religieuses au-dessus de cette ville désignés par les Nos. 44, 45 et 46, dans l'Ilet No. 3. Les lots Nos. 44 et 45 ont chacun 30 pieds de face au chemin Ste. Marie, sur 90 pieds de profondeur, Le lot No. 46, a 30 pieds 5 lignes de face au chemin St. Andrew, sur 93 pieds, 11 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 43 et 92 pieds, 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare des lots Nos. 47, 48 et 49 et 30 pieds dans la profondeur.

Conditions : Ces trois Terrains seront vendus en bloc, payables $275 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

4°. La moitié indivise d'un terrain situé au faubourg Annonciation et formant une des encoignures des rues des Magasins et Richard, ayant 63 pieds 7 pouces et une fraction de face à la rue des Magasins, 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur sur la ligne inférieure, 110 pieds 11 pouces et une portion de face à la rue Richard et 20 pieds 3 pouces de face au chemin Félicité et 53 pieds 2 pouces de large dans la profondeur, qui est la plus courte profondeur, du chemin Félicité.

5°. La moitié indivise de cinq terrains situés au faubourg Annonciation au-dessus de cette ville, désignés par les Nos. 2, 3, 6, 7 et 10, de l'ilet No. 60, borné par les rues des Magasins, Oranger, Colisée, Félicité et Richard.

Les lots Nos. 2 et 3, attenant l'un à l'autre et ont chacun, 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No. 6, ayant 30 pieds de face à la rue Oranger, sur 150 pieds de profondeur. Le lot No. 7, forme l'encoignure des rues rues Colisée et Oranger et mesure 60 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière.

Le lot No. 10, mesure 93 pieds 4 pouces de face à la rue Félicité et 80 pieds dans le fond sur une profondeur de 90 pieds 9 pouces du côté de la rue Colisée et 139 pieds 11 pouces du côté opposé.

6°. La moitié indivise de deux lots de terre au faubourg Lafayette, et désigné par les Nos 13 et 36.

Le lot No. 13, mesure 41 pieds 2 pouces de face à la rue Jersey et 40 pieds 11 pouces dans le fond, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Joséphine.

Le lot No. 36 mesure 41 pieds 3 pieds de face à la rue Jersey, et 41 pieds dans le fond, sur 100 pieds de profondeur et de face au chemin St-Andrew.

7°. La moitié indivise d'un ilet de terre désigné par le No. 6, au faubourg Lafayette. Le dit ilet mesure 150 pieds de face à la rue Jackson, sur 300 pieds de profondeur, sur une ligne parallèle à la rue des Magasins, jusqu'à l'intersection de la rue Joséphine, ensuite 150 pieds de face à la rue Joséphine, jusqu'à l'intersection de la rue des Peupliers, ensuite 300 pieds de face sur cette rue, à Pendroit où il commence.

8°. Quatre terrains au faubourg Dolhonde, désignés par les Nos. 127, 128, 328 et 321 sur le plan des terrains vendus par la compagnie du Canal et de la Banque de la Nouvelle Orléans, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, successeur de G. R. Stringer. Les lots Nos. 127 et 128 mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Julie, le lot No. 127 ayant une profondeur de 106 pieds du côté de la rue du Cirque, et 116 pieds sur le côté opposé. Le lot No. 128, ayant 116 pieds de profondeur du côté de la rue du Cirque, et 125 pieds sur le côté opposé. Le lot No. 328 ayant 50 pieds de face à *Covington Landing*, sur une profondeur de 199 pieds du côté de la rue Hercule et de 196 pieds sur le côté opposé. Le lot No. 331 ayant 25 pieds de face à *Pensacola landing*, sur une profondeur de 196 pieds du côté de la rue Hercule et de 184 pieds du côté opposé.

9°. Un morceau de terre ayant 5 acres situé à Spring Hill dans le comté de la Mobile, dans l'Etat de l'Alabama, désigné par le lot No. 55, en Township 4. Range 2 West Seet 13.

10°. Deux lots de terre au Brassoria Texas, désigné par les Nos. 7 et 8 dans le bloc No. 4, mesurant 20 varas sur 10.

11°. Deux terrains situés au faubourg des Religieuses au-dessus de cette ville désignés par les lots Nos. 38 et 39 de l'ilet No. 3. Le lot No. 38 ayant 30 pieds 5 lignes de face au chemin St-Andrew sur 99 pieds 5 lignes de profondeur d'un côté et 97 pieds 9 pouces et 3 lignes de l'autre côté et 30 pieds dans la profondeur. Le lot No. 39 ayant 30 pieds 5 pouces de face au chemin St-Andrew, sur 97 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur d'un côté, et 96 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur de l'autre côté et 30 pieds dans la profondeur.

12°. Deux terrains situés au faubourg Saulet, au-dessus de cette ville désignés par les Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 24, ayant chacun 29 pieds de face à la rue Clio, sur 159 pieds 9 pouces 10 lignes de profondeur.

13°. Un morceau de terre situé sur la batture en face du faubourg Lafayette au-dessus de cette ville, faisant partie du terrain désigné par la lettre Q. sur le plan original du dit faubourg ; le dit morceau de terre ayant 20 pieds de face au chemin public ou rue de la Levée, et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, jusqu'au fleuve, borné au-dessus par l'autre partie du lot Q. et au-dessous par le lot marqué P.

14°. Deux terrains situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 78. Le l